



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/la-gestion-pour-autrui-vers-un.html>

La gestion pour autrui : vers un encadrement ?, Louvain-la-Neuve

- Agenda des droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : mardi 24 avril 2012

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La gestation pour autrui fait aujourd'hui l'objet de débats au sein de la société ainsi que devant les juridictions appelées à se prononcer sur la filiation d'enfants issus de cette modalité d'engendrement effectuée en Belgique ou à l'étranger. Plusieurs propositions de loi ont été déposées devant les assemblées parlementaires. Un débat législatif pourrait avoir lieu dans un avenir plus ou moins proche.

Au-delà de la question de savoir s'il convient de l'interdire ou de l'autoriser sous certaines conditions, cette nouvelle pratique et son éventuel encadrement législatif méritent d'être discutés au sein de la communauté scientifique, médicale et plus largement civile, afin que différents points de vue et avis puissent être exprimés.

C'est dans cette perspective que le **Centre de droit médical et biomédical et le Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine de l'Université catholique de Louvain** se sont associés pour organiser une journée de réflexion réunissant des spécialistes de différents horizons (médecins, éthiciens, psychologues, sociologues, juristes...).

Date :

Le 24 avril de 08h30 à 17h45.

Lieu :

A l'auditoire Doyen 32, Place des Doyens 1 à Louvain-la-Neuve.

Pour plus d'informations, voyez le site de [l'Université Catholique de Louvain](http://www.uclouvain.be).